

1^{re} rencontre du comité de travail gestion du réseau routier

13 juin 2024, 10 h 00

MRC de Matawinie et visioconférence

3184 1ere avenue, Rawdon, J0K 1S0

Sont présents :

Bertrand Grenier, RLTP

Delphine Deléglise, AGIR Maskinongé

Julie Lachance, ZEC Collin

Patrick Provost, Groupe Crête

Maxime Trudel, Scierie Saint-Michel

Yasmine Kessaci, Loisir et sport Lanaudière

Nathalie Poitras, ZEC Lavigne

Laurie Vanier, CRE Lanaudière

Claudine Ethier, MRC de Matawinie

Philippe Gaudet, MRC de Matawinie

Arianne Sylvestre, Coordination Table GIRT

Vincent Duquette-Rivard, Coordination Table GIRT

Yanick Ouellet, MRNF (Départ à 11 h)

Isabelle Parent, MRNF

Objectifs de la rencontre

- Cibler les enjeux liés avec la gestion du réseau routier
- Discuter des orientations du comité

Projet d'ordre du jour

Affaires administratives		
10 h à 10 h 05	1. Mot de bienvenue	Vincent D.-R.
10 h 05 à 10 h 10	2. Objectifs	Vincent D.-R.
10 h 10 à 10 h 15	3. Adoption du projet d'ordre du jour	Vincent D.-R.
Information		
10 h 15 à 10 h 20	4. Mesure générique : période de chasse	Vincent D.-R.
10 h 20 à 10 h 50	5. Historique gestion du réseau routier	Vincent D.-R.
Discussions		
10 h 50 à 11 h 30	6. Cas concret : chemin du barrage -Surveillance -Utilisateur -Réparation / entretien	Vincent D.-R. et participants
11 h 30 à 11 h 55	7. Enjeux de la gestion du réseau routier 7.1. Priorisation	Vincent D.-R. et participants
Fermeture de la rencontre		
11 h 55 à 12 h	8. Prochaine rencontre	Vincent D.-R.



DISCUSSIONS	SUIVIS
1. Mot de bienvenue La rencontre débute à 10 h. Vincent Duquette-Rivard souhaite la bienvenue aux participants.	
2. Objectifs Vincent Duquette-Rivard procède à la lecture des objectifs de la rencontre.	
3. Adoption du projet d'ordre du jour Le projet d'ordre du jour est adopté et les affaires diverses demeurent ouvertes	
4. Mesure générique : période de chasse La dernière rencontre en lien avec le réseau routier portait sur la mesure générique du transport de bois pendant la période de chasse à l'original. Aucun consensus n'a été trouvé pour l'instant. Une dernière proposition sera présentée afin de trouver un consensus. Cette dernière contiendra une carte compréhensible avec les limites des unités d'aménagements et sera fournie une semaine avant la rencontre. Si la proposition n'est pas adoptée, la coordination de la TGIRT concentrera ses efforts sur l'avancement de ce présent comité.	Présenter une dernière proposition au comité transport de bois durant la chasse (Coordination TGIRT)
5. Historique gestion du réseau routier Plusieurs travaux ont été réalisés par le passé concernant le réseau routier en milieu forestier. Le comité se base sur ceux-ci pour débiter son travail. 2011 – Plan de gestion du réseau routier de la Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) sous la responsabilité du conseil régionale des élus de Lanaudière (CRÉL). <ul style="list-style-type: none">• Partage des coûts, mécanisme de financement possible :<ul style="list-style-type: none">○ Le rapport sur les hypothèses de financement du réseau des chemins multiusages visait à élaborer, analyser et recommander des hypothèses de financement pour l'entretien et la réfection des chemins multiusages sur forêts publiques au Québec. L'objectif principal consistait à fournir aux régions administratives du Québec un argumentaire rigoureux sur les avantages, désavantages et potentiels d'application de ces différentes hypothèses de financement. Le thème central de ce rapport porte donc sur des façons de tarifier les utilisateurs et les bénéficiaires, et ce, en respectant divers principes et concepts, dont l'équité, qui comprend à elle seule de nombreuses dimensions.• Gestion et entretien des chemins :<ul style="list-style-type: none">○ Connaître l'état des chemins et infrastructures. 2016 – Plan de priorisation des chemins multiusages – Lanaudière Ce plan avait pour principale objectif de prioriser à long terme un réseau structurant visant à favoriser la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire. Formé d'un comité, son mandat était de prioriser le réseau de chemins forestiers en réalisant un portrait des activités et une cueillette des besoins des utilisateurs. Les travaux de ce comité n'ont jamais abouti.	



DISCUSSIONS	SUIVIS
<p>2017 – Projet PADF – création d’une base de données améliorée sur les chemins multiusages en territoire public, l’intégration de données permettant la création d’une <i>classification fonctionnelle</i> de ce réseau de chemin et la création d’un outil de modélisation géomatique</p> <p>Ce projet a permis de créer une base de données Routard sur le réseau routier forestier de la Matawinie. Il avait également pour but de créer l’outil GSF ponceau qui n’a pas vu le jour. Une mesure générique et un processus a été mis en place dans les cadres et processus de la Table.</p> <p>2022 - TGIRT 27 mai : Plan d’aménagement forestier intégré tactique 2023-2028 – Réseau routier stratégique à maintenir et à développer</p> <p>Une cartographie du réseau routier stratégique à maintenir et à développer a été réalisée. Cette carte est un élément de base pour le comité afin d’identifier les chemins principaux.</p> <p>2023 – Rencontre MRC et MRNF dossier voirie</p> <p>La rencontre portait sur l’identification de projets potentiels pour le programme de remboursement des coûts pour des activités d’aménagement forestier sur des chemins multiusages puisque davantage d’argent avait été débloqué.</p> <p>Ce programme n’a pas été renouvelé pour l’année 2024-2025.</p>	
<p>5.1 Discussions par rapport à l’historique de gestion du réseau routier</p> <p>Le réseau routier de chemins multiusages dans l’unité d’aménagement 062-71 est déjà bien établie et l’ouverture de nouveaux tronçons majeurs est peu probable. Ainsi, ce comité se concentrera sur la gestion, la surveillance et l’entretien du réseau routier existant.</p> <p>Les discussions ont mené vers un diagnostic de la situation selon le questionnement suivants :</p> <p>Où : unité d’aménagement 062-71</p> <p>Quoi : gestion, surveillance et entretien des chemins identifiés par le comité</p> <p>Qui :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les membres du comité gestion du réseau routier;• Des personnes ressources surveillantes;• Utilisateurs payeurs concernés par chaque tronçon. <p>Quand : la fréquence de surveillance et les rencontres du comité de façons ponctuels selon les besoins d’entretien / réparation</p> <p>Pourquoi : maintenir de la qualité du réseau routier et prévention de la dégradation des infrastructures ayant une répercussion sur la sécurité des utilisateurs, la qualité des cours d’eau, des sites de fraies, des coûts investis, l’accès aux territoires, etc.</p> <p>Selon les discussions, les travaux du comité s’orienteront vers les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Chemins concernés• Fermeture de chemin• Surveillance	

DISCUSSIONS	SUIVIS
<ul style="list-style-type: none"> Entretien et réparation <p>Chemins concernés</p> <p>Les chemins concernés par les travaux du comité s'inspireront des chemins principaux identifiés dans le PAFIT 2023-2028. Les efforts doivent être concentrés sur les axes principaux identifiés comme névralgique pour un ensemble d'utilisateur sur le territoire. Lorsque les chemins seront identifiés, une cartographie sera présentée au comité pour ensuite les caractériser et les prioriser.</p> <p>Lorsque les chemins seront adoptés d'autres utilisateurs devrait être sensibilisés à s'impliquer dans le comité puisqu'ils représentent des parties prenantes pour certains chemins. Par exemple, la ZEC du Gros Brochet, les associations de lacs comme pour le lac Légaré, Villiers, Waac, etc.</p> <p>Fermeture de chemin</p> <p>La fermeture de chemin est un enjeu important dans la gestion du réseau routier. Elle permet de limiter la détérioration des chemins peu utilisés et non entretenus. Malgré la fermeture d'un chemin, certains utilisateurs l'utilisent quand même ce qui peut constituer une menace pour la qualité de l'eau. Les traverses à guées semble être une solution afin de limiter la dégradation des traverses de cours d'eau utilisés par des utilisateurs. Cependant, les traverses à gués ne sont pas permises selon le RADF.</p> <p>Plusieurs documentations ont déjà été réalisés sur le sujet des fermetures de chemins, des traverses à guées et des autres options possibles pour limiter la détérioration des infrastructures ou la sédimentation, notamment par Sylvain Jutras.</p> <p>Surveillance</p> <p>La surveillance des chemins principaux aura pour but d'assurer l'entretien pour prévenir la dégradation.</p> <p>Pour ce faire, un protocole de surveillance avec un cahier de surveillance devra être réalisé afin de diriger les personnes surveillantes qui peuvent entretenir et surveiller l'état des infrastructures. Un exemple de comité de surveillance existe déjà dans la MRC (Abitibi ou Témiscamingue) en a la responsabilité.</p> <p>Lorsque les responsables seront identifiés, une méthode de communication claire et efficace devra être mise en place. Par exemple, un outil en ligne adapté ainsi qu'une numérotation des ponceaux sont des pistes pertinentes. Une sensibilisation pourra également être réalisé auprès des utilisateurs pour l'entretien des infrastructures en chemins multiusages avec l'Association forestière de Lanaudière.</p> <p>Un système d'information en ligne sur l'état des chemins forestiers, ponts et ponceaux est présentement ou sera en développement au niveau du ministère. Ceci pourra peut-être être substituer aux mécanismes de surveillance du présent comité lorsqu'il sera en œuvre.</p>	<p>Cartographier les chemins principaux à partir des données disponible (Coordination TGIRT)</p> <p>Compiler la documentation pertinente reliée à la fermeture de chemin, des traverses à guées et autres options (AGIR Maskinongé, MRC de Matawinie)</p> <p>Contacter la MRC responsable du comité de surveillance pour une présentation aux prochain comité (MRC de Matawinie)</p> <p>Identifier des personnes surveillantes (Tous)</p> <p>Élaborer un cahier et un protocole de surveillance (AGIR Maskinongé et MRC de Matawinie)</p>
<p>6. Cas concrets : chemin du barrage</p> <p>Le cas du chemin du barrage est un exemple de synergie qui peut être mis en commun afin d'intervenir dans la réparation d'une infrastructure. Ce cas reflète également l'importance d'avoir des personnes ressources pour la surveillance des infrastructures.</p>	



7. Enjeux de la gestion du réseau routier Ce point a été abordé dans les sections précédentes.	
8. Prochaine rencontre La prochaine rencontre aura lieu à l'automne 2024.	